

Catherine Georgel obtient le diplôme européen d'optométrie

Installée depuis 1987 boulevard Garnier à Gérardmer après avoir obtenu son BTS d'opticien lunetier en 1982, Catherine Georgel n'a pas craint de reprendre des études, de septembre 2004 à juin 2007, pour obtenir le diplôme européen d'optométrie. "Ce n'était pas évident de se replonger dans les cours à 42 ans, pas plus que de s'absenter du magasin une semaine par mois, souligne-t-elle. Mais c'était un véritable challenge de réussir parmi des collègues opticiens, tous plus jeunes que moi."

Spécialité mal connue du public, l'optométrie désigne l'ensemble des techniques et des procédés qui permettent de déterminer les différentes formes de défauts de l'œil ; c'est une profession de santé autonome et réglementée, reconnue en Europe (même si la France est un des pays les plus en retard dans ce domaine).

C'est à l'Institut des sciences de la vision de Saint-Etienne (dont elle est la 3^e candidate diplômée) que Catherine Georgel a suivi l'ensemble des cinq unités de formation conduisant à l'obtention de ce diplôme, un diplôme qui couronne quatre années de travail, de ténacité et d'investissement de soi. "La remise offi-



Une belle distinction pour Catherine Georgel.

cielle du diplôme aura lieu en mai prochain, à Lausanne, conclut-elle. Je remercie ma famille, mes amis et toutes les personnes qui m'ont soutenu et encouragé."

En attendant, dans quelques jours, Catherine Georgel sera récipiendaire d'une autre distinction, dans un tout autre domaine : en effet, elle vient de remporter le concours de vitrines organisée par Centrale des opticiens-fédération française de Voile pour sa vitrine d'été et sera présente à Paris pour la remise du prix du meilleur marin de l'année.

Toutes nos félicitations.